

Réf : CNIG 2022-280

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA REUNION DE PREFIGURATION DU COMITE OCS-GE

### Ordre du jour

- Objectifs et Mandat du comité
- Méthode de travail

### Liste des participants

Nom Prénom Organisme	Nom Prénom Organisme
Pascal LORY, DGALN	Cédric ANSARD, Géo2France
Damien DESCOINGS, Région Hauts-de-France	Nathalie LEMOINE, Région Ile-de-France
Jérémy FLEURISSON, Région Normandie	Anne SAGOT-DUVAUROUX, GIP ATGERI
Anne FROMAGE-MARIETTE, OpenIG	Christophe NICOLLE, Région Pays-de-la-Loire
Jérôme AUBRET, Géopal	Hugues RAVENEL, DREAL Pays-de-la-Loire
Christine GALLAIS-JOUADET, DREAL Pays-de-la-Loire	Morgane COÏC, Région Nouvelle-Aquitaine
Claire AJOUC, Région Sud	Amandine HAMM, Région Grand-Est
Xavier CHEIPPE, DREAL Grand-Est	Florent SOURISSEAU, OpenIG
Serge HERVIOU, OpenIG	Arnaud CEYTE, CEREMA
Cyril QUEFFEULOU, EPF Normandie	Eric BECQUET, AITF
Véronique PEREIRA, IGN	Johanna BONNEFOY, Région Occitanie
Nicolas ROCHART, Région Hauts-de-France	Remi LE GENISSEL, IHEDN
Pierre LAULIER, CNIG	

### Pièces jointes :

- Présentation faite en séance,
- Version V2 du projet de mandat, suite aux remarques faites en séance

## Principales conclusions

- Les remarques faites en séance sur le projet de mandat, sont intégrées dans une version 2 qui est diffusée comme projet à examiner lors de la prochaine réunion.

### Sur le contexte :

- La connaissance des sols est très transversale et centrale des politiques d'aménagement durable
- Il est rappelé que les bases d'occupation du sol répondent à des besoins de suivi de plusieurs obligations réglementaires et pas uniquement le suivi du « zéro artificialisation net » (ZAN). Elles sont utilisées pour l'établissement et le suivi des schémas régionaux d'aménagement et d'égalité des territoires (SRADDET), pour le suivi des changements d'usage des surfaces naturelles agricoles et forestières (NAF), ainsi que pour de nouveaux usages qui se sont développés en fonction des enjeux des territoires (ex : défense contre les incendies de forêt, ...)

### Sur les objectifs du comité :

- Le comité n'a pas un objectif technique, mais un objectif organisationnel et doit travailler sur la méthode pour arriver à une bonne articulation entre les niveaux national et local, en repartant des usages. Il n'a pas pour objectif de modifier le standard, mais il ne se fixe pas a priori de limites dans les propositions qu'il pourra faire. Des propositions d'études d'évolutions techniques pourront être faites si elles résultent d'une nécessité pour la mise en œuvre des scénarios qu'il propose.
- Le comité devra établir un état des lieux de la situation actuelle pour identifier dans quelle situation se trouve chaque territoire (base d'occupation du sol qui n'est pas au standard CNIG, base d'occupation du sol au standard CNIG, pas de base d'occupation du sol)
- Le comité établira un état des lieux des usages des bases d'occupation du sol
- Le comité examinera les exemples de méthodes d'articulation qui commencent à être expérimentées dans certaines régions, et en fera un état des lieux des différents scénarios qui sont expérimentés.
- Le comité pourra faire des propositions d'expérimentation sur la mise à disposition d'outils intermédiaires permettant de constituer des socles communs.
- Les objectifs de ZAN étant des objectifs de long terme, il s'agira de faire des préconisations qui prennent en compte le temps long et pas uniquement des objectifs à court terme. Un travail en commun est par ailleurs un gage de mise en place de dispositifs qui perdureront sur un temps long.
- Le comité pourra faire des recommandations sur les dispositifs de gouvernance pour aller vers des communs.
- Il convient de prendre en compte le besoin d'une continuité transfrontalière et d'une cohérence avec le niveau européen.

#### Sur les membres du comité

- Toutes les régions (ou collectivités territoriales ou d'outre-mer) seront représentées dans le comité avec des représentants de la Région, de la DREAL, de la plateforme régionale d'information géographique).
- Le comité sera animé par un binôme constitué d'un représentant d'une Région, et d'un représentant d'une DREAL. Les volontaires sont invités à se faire connaître.
- 

#### Actions et prochaine réunion

- Lors des prochaines réunions, il est prévu que les régions Région Occitanie et de la région Nouvelle-Aquitaine présentent leurs expérimentations d'articulation.
- Les réunions se feront en visio (à un horaire permettant la participation des collègues d'outre-mer), mais une réunion en présentiel pourra être programmée pour une phase d'échanges

Remarque : plutôt que « comité OCS-GE » il pourrait être proposé d'intituler ce comité « comité de coordination des bases d'occupations du sol ». D'autres propositions pourront être faites d'ici la prochaine réunion.

#### **Prochaine réunion**

Les prochaines réunions seront à fixer après remplissage des sondages suivants :

Prochaine réunion :

<https://framadata.org/Z5bzeJHI9L4mFrgO>

Réunion suivante :

<https://framadata.org/f6cJm5ObzyQDEoHA>